

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 février 2025

Membres en exercice : 10
Membres présents : 10

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre février, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Annette GARNIER, Maire

Présents : Mmes GARNIER Annette, LUCAS Nathalie, MM. BUTTIEU Philippe, CHARDON Francis, DAURON Régis, DRUAIS Joël, LANCELIN Aurélien, NEDELEC Frédéric, PERCHE Francis, SAVOIRE Emmanuel

Secrétaire de séance : Mme LUCAS Nathalie

Date de la convocation
18/02/2025

**RESTAURATION
DE LA FRESQUE
DU
13EME SIECLE
EGLISE
SAINT-BRICE
PAR
L'ATELIER
MOULINIER
NAVEIL**

Madame le Maire présente le devis de l'atelier Moulinier Le Moulin de Varennes à Naveil afin de restaurer la fresque du 13^{ème} siècle située dans l'église Saint Brice pour un montant de 4 134 € HT.

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est possible de déposer des demandes de subventions auprès de la DRAC et du Conseil Départemental du Loir-et-Cher.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de confier la restauration de la fresque à l'Atelier Moulinier pour un montant de 4 134 € HT.
- de déposer une demande de subvention auprès de la DRAC
- de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Loir-et-Cher.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme au registre

Le Maire,
Annette GARNIER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214100810-20250224-11-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2025

Publication : 03/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Délibération n°11-2025